

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 40 (1904)
Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

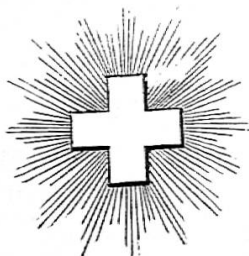
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Educabilité et fidélité du témoignage.* — *Notes d'inspection.* — *Chronique scolaire : Suisse romande, Suisse allemande, Vaud, Jura bernois.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : La respiration.* — *Langue française : De l'explication des mots dans les leçons de lecture.* — *Lecture : Le Jorat.* — *Arithmétique : Problèmes sur les mesures de capacité.* — *Dessein : Feuille et fruit du chêne.*

EDUCABILITÉ ET FIDÉLITÉ DU TÉMOIGNAGE

Quand un honnête homme vous affirme qu'un objet se présente de telle ou telle façon, qu'un fait s'est passé sous ses yeux dans telles et telles circonstances, mieux que cela s'il vous l'assure sous la foi du serment, vous êtes en présence d'un témoignage de valeur qui a pour vous — sous réserve des cas extraordinaires ou qui dépassent l'expérience courante — toutes les apparences de la vérité. Vous n'auriez ni le temps, ni l'idée de contrôler l'objet ou le fait en question et il passera dans votre cerveau à l'état de réalité acquise. Il est toute une classe de vérités qui reposent sur le seul témoignage, et Rabier dit excellemment dans sa *Logique* (p. 322) : « La foi au témoignage s'explique et tout ensemble se justifie par le principe de raison. En effet, trois causes, sans plus, peuvent être assignées à un témoignage : la mauvaise foi, une illusion, la réalité du fait attesté. Dans la mesure où les deux premières hypothèses sont jugées improbables, le principe de raison fonde la probabilité de la troisième ».

Probabilité du témoignage, qu'on veuille bien le remarquer, et non pas certitude. Mais dans la pratique, on ne fait guère la différence et voilà pourquoi notre mémoire est encombrée, bien plus que nous le soupçonnerions, de connaissances erronées. Ces connaissances, nous les avons reçues des autres, et nous les leur rendons, avec intérêt, car nous y ajoutons, pour ce que nous avons observé nous-mêmes, les erreurs qui reposent, à notre insu, sur notre propre témoignage, lequel est peut-être faux *une fois sur dix*.

Tôt ou tard, l'attention de la psychologie expérimentale devait être attirée sur ce point. Binet a signalé (dans *La Suggestibilité*,

p. 285) l'utilité qu'il y aurait à créer une « science pratique du témoignage » et, peu de temps après, Stern fondait une revue spécialement destinée à la « psychologie du témoignage », les *Beiträge zur Psychologie der Aussage*, dont le troisième fascicule a paru récemment (1904).

Parmi les contributions importantes apportées à ce genre de travaux, il faut compter celle de M^{lle} Marie Borst, publiée dans les *Archives de Psychologie* (III, 1904, p. 233-314) sur *l'Educabilité et la Fidélité du Témoignage*. Qu'on lise cette étude, entreprise sur 24 sujets (tous adultes, sauf un), dont 12 du sexe masculin et



FIG. a. — Image du mouton.

12 du sexe féminin, — et l'on aura une idée des difficultés qui surgissent de divers côtés, lorsqu'on tente de limiter au domaine du laboratoire les mille événements presque insaisissables qui se déroulent dans la vie quotidienne. S'il s'agissait seulement de la mémoire de fixation ou de conservation, ce serait relativement aisé, parce qu'on la peut mesurer mathématiquement en faisant apprendre des chiffres, des phrases ou, comme Ebbinghaus, des syllabes hétéroclites, après quoi il suffit de compter le temps employé à apprendre et le nombre des souvenirs qui ont persisté au bout d'un laps fixé d'avance. Mais pour le témoignage, c'est la *qualité* qui importe, bien plus que la quantité, et ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'à présent pour l'évaluer, c'est de présenter aux regards du sujet des gravures, dont il aura plus tard à rendre compte, soit par un récit spontané (R), soit par interrogatoire (I). Ainsi a procédé Stern ; ainsi également Marie Borst. L'un comme l'autre ont réuni les deux méthodes, R et I, qui se complètent et se modifient mutuellement. L'originalité de Marie Borst, c'est d'avoir supprimé, pour son genre d'expériences — où il fallait mesurer la

fidélité après 3 jours ou 9 jours écoulés — la déposition primaire de Stern, c'est-à-dire celle qui était faite immédiatement après la présentation de la gravure. A conserver la déposition primaire, on risquait, en effet, d'obtenir une déposition secondaire inexacte, à cause du souvenir d'articulation ou d'écriture du premier récit ou interrogatoire. En outre, Marie Borst a doublé le récit écrit d'un récit oral, qu'elle a sténographié.

Son dispositif d'expériences consistait en cinq images coloriées représentant des scènes et objets relativement peu compliqués

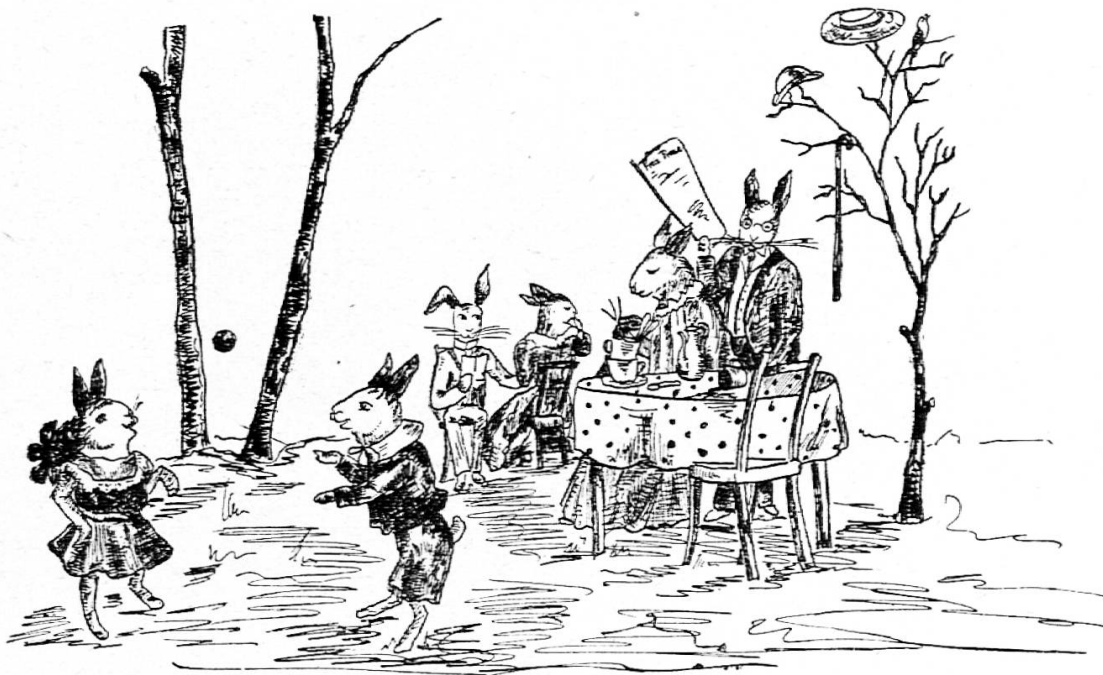


FIG. b. — Image de lapins.

(fig. 1 à 5)¹, savoir : *a*) trois enfants jouant avec un mouton dans une prairie, limitée par des groupes d'arbres ; — *b*) trois couples humains (garçon et fille, jeune homme et jeune fille, monsieur et dame) déguisés en lapins, d'après un dessin dont s'était servi Stern, mais qui a été colorié ; — *c*) trois enfants causant ensemble dans un jardin ; — *d*) une femme et deux enfants dans un pré, occupés à la cueillette des champignons ; — *e*) un berger accompagné de sa fillette et de son chien, le berger conduit un troupeau de moutons sur une route qui longe la voie ferrée, et dans le fond on aperçoit une forêt, une montagne et une maisonnette.

Le temps de présentation de chaque gravure a toujours été de une minute, mais on a pris soin d'en alterner l'ordre, en sériant convenablement les personnes soumises à l'expérience, sans quoi

¹ Les clichés que nous reproduisons ici nous ont été obligeamment offerts par M. le Dr Ed. Claparède, Rédacteur des *Archives de Psychologie*. (N. D. L. R.)

on eût peut-être, sans le vouloir, passé graduellement de la gravure la plus difficile à s'assimiler à la plus facile, et cela n'aurait donné au point de vue de l'éducabilité du témoignage aucun résultat sérieux.

D'autres obstacles encore étaient à éviter, dont les deux principaux consistaient : le premier dans la manière d'évaluer les très nombreuses réponses dubitatives précédées d'un *je crois*, d'un *peut-être*, d'un *il me semble*; — le second dans la nature de l'oubli, qui est important si par exemple il tient à un personnage dont on



FIG. c. — Image des enfants.

n'aura conservé aucun souvenir, ou qui, au contraire, est assez insignifiant quand on se sera mépris sur la forme ou la couleur d'un chapeau. La méthode des coefficients doubles, imaginée par Stern pour les parties essentielles d'une image, ne remédie en rien à cet inconvénient, et Marie Borst estime avoir serré la réalité de plus près en tenant un compte séparé des réponses incertaines et en appréciant par $\frac{1}{2}$ juste et $\frac{1}{2}$ incertitude, transformation, transposition, etc., les alternatives dont un des termes était exact, comme de dire de la veste d'un garçon qu'elle était « brune ou bleue », alors qu'en réalité elle était bleue (et les pantalons bruns).

Il ne nous est pas possible d'entrer dans les détails très circonstanciés des expériences auxquelles se prêtaient, tant pour le R que pour l'I, les cinq gravures susdites. Pour chacune d'elles, l'I donnait lieu à une centaine de questions, sur le lieu de l'action, le ciel, le sol, les personnages, leur place, leurs vêtements, les objets, leur forme, leur couleur, l'expression des figures, la direction du regard, etc., etc.

Les expériences de Marie Borst confirment, pour la plupart et dans leurs grandes lignes, celles de Stern et d'autres expérimentateurs, sur ce point en particulier — et c'est navrant pour l'assurance que nous avons en notre propre for intérieur — que *l'exactitude du souvenir est, non pas la règle, mais l'exception*. Sur 240 dépositions spontanées (R), Marie Borst en a trouvé 5 d'abso-



Fig. d. — Image des champignons.

lument exactes et ce sont de très courtes dépositions, où le sujet n'a témoigné que sur ce qu'il savait, d'où il découle que *l'insuffisance de mémoire est une condition de témoignage fidèle*, pourvu que le sujet connaisse cette insuffisance. Voilà un paradoxe à ajouter à ceux de Nordau. Il est même arrivé que dans l'I on ignorait ce qu'on avait su spontanément.

En examinant le témoignage dans ses deux qualités essentielles, l'étendue et la fidélité, on constate, d'abord pour l'*étendue*, que la mémoire forcée (dans l'I) est à la mémoire spontanée (dans le R), comme 3 est à 2, puis, pour la *fidélité*, que l'I contient environ la moitié plus de fautes que le R, soit 17 et 11⁰/₀. (D'où il résulte, par

parenthèse, que dans une enquête, scolaire ou autre, on doit laisser parler avant de poser des questions.) C'est le souvenir des couleurs qui est le plus particulièrement atteint, puis viennent par voie décroissante la direction du regard, les qualités et les nombres, les relations spatiales et les personnes. Pour ces dernières, la fidélité varie de 83 à 90 %, elle n'est plus que de 70 pour les nombres et de 59 pour les couleurs. — *Les femmes oublient moins*



FIG. e. — Image du berger.

que les hommes (tandis que les filles oublient *plus* que les garçons), dans la proportion de 2 à 3, mais leurs souvenirs sont *plus infidèles*, dans la proportion de 4 à 3. C'est ce que Stern avait déjà constaté. Il avait aussi constaté que l'infidélité augmente de $\frac{1}{3}\%$ par jour, ce que confirment à peu de chose près les conclusions de Marie Borst. Elle est également d'accord avec Stern, mais avec un pourcentage moins défavorable que le sien, dans ce fait que *les témoignages jurés sont plus fidèles que les simples affirmations*, dans la proportion de 91,8 contre 84,5, ce qui indique une tendance fâcheuse à donner pour parfaitement sûrs des faits sur lesquels on conserve quelque doute. Souvent aussi des renseignements fantaisistes sont affirmés, sous serment, par des sujets de parfaite bonne foi, tellement pour eux des souvenirs purement imaginaires acquièrent une merveilleuse précision.

Pour ce qui tient à l'éducabilité du témoignage, nous aurions aimé, il faut l'avouer, des renseignements un peu plus précis et plus saillants, mais la psychologie expérimentale est une terrible école de patience. Tout de même on a l'impression que Marie Borst a atteint l'un des buts principaux qu'elle se proposait, soit la démonstration que *l'exercice améliore l'étendue et la fidélité du témoignage*. Cette amélioration est plus sensible dans l'I que dans le R et chez les femmes plus que chez les hommes (sauf pour l'image des champignons où, l'on ne sait trop pourquoi, les hommes prennent leur revanche, en ce qui concerne la fidélité).

Certaines faces de cette grave question du témoignage ont été à peine effleurées ou prises en considération dans le travail de Marie Borst : indiquons entre autres l'influence du temps d'exposition sur des cerveaux à réaction fort différente et de types variés ; des possibilités de suggestions, malgré toutes les précautions prises, dans la façon d'interroger ; surtout un trop petit nombre de sujets — 12 hommes et 12 femmes — pour établir des pourcentages. Marie Borst ne se fait du reste aucune illusion sur le résidu d'arbitraire qui subsiste coûte que coûte dans des expériences si compliquées. Néanmoins, avec toutes ses imperfections, son étude révèle à qui pourrait l'ignorer combien la véracité ou, si ce mot effraie, combien la justesse d'esprit est une qualité rare ou difficile à acquérir ; elle enseigne aussi à user de circonspection lorsque nous nous tressons à nous-mêmes des couronnes sur la valeur de notre parole ou lorsque nous portons sur autrui des jugements. Cela, c'est quelque chose ! comme diraient nos chers compatriotes de la Suisse allemande.

AUG. LEMAÎTRE.

NOTES D'INSPECTION.

Nos lecteurs liront avec plaisir quelques extraits tirés du Rapport annuel sur l'instruction publique du canton de Neuchâtel et ils souscriront pleinement aux réflexions de M. l'inspecteur Latour.

a) *De l'éducation physique.*

L'enfant est pris tout jeune dans l'engrenage de l'école. Dès qu'il atteint sa cinquième année, les parents le conduisent à l'école enfantine. Là, il est reçu par l'institutrice et fait bientôt partie de la petite famille scolaire.

Beaucoup critiquent cette scolarité précoce et prétendent qu'elle cause chez le petit enfant un affaiblissement physique.

Nous ne pouvons partager cette manière de voir. Tout d'abord, la généralité des salles réservées aux écoles enfantines sont vastes, bien éclairées, bien aérées et bien chauffées en hiver ; elles sont, en outre, pourvues de préaux ou de saller de jeux, où les petits vont s'ébattre fréquemment sous la surveillance de leurs institutrices. Celle-ci prend soin d'eux, veille sur ceux qui sont les plus délicats, fait ensorte que les sorties se fassent sans brusquerie ; en hiver, elle habille ces petits, fait tout ce qui est en son pouvoir pour qu'ils évitent le froid, les courants d'air, elle les habitue à l'ordre, à la propreté surtout. Elle surveille avec soin leur état de santé et a soin de prévenir les parents si elle observe une indisposition quelconque.

Les leçons sont variées et toujours très courtes ; l'institutrice n'exige jamais une longue tension de l'esprit ; elle captive ces petites intelligences, comme le ferait une mère bonne et dévouée. Le mouvement, le rire, la gaieté, la bonne humeur ne sont pas exclus de l'école enfantine où le travail même est un délassement et une récréation.

A voir tous ces petits visages propres, vifs, gais et rayonnants, on n'a pas l'impression que l'école enfantine nuise à la santé des enfants qui la fréquentent, et l'on se sent heureux à la pensée que, pour beaucoup d'entre eux, l'école est un lieu où ils trouvent ce qu'ils n'ont pas au logis familial, air pur, soins hygiéniques, chaude atmosphère, affectueuse sollicitude, qui évitent des maux et contribuent à affermir même la santé la plus chétive.

Puis, dans ces vastes salles, pourvues d'appareils perfectionnés de chauffage et de ventilation, on a placé un mobilier pratique correspondant à la taille des élèves et permettant à leur corps de supporter les longues stations assises avec le moins de fatigue possible.

Les planchers, autrefois en simples planches de sapin, toutes disjointes et conservant dans leurs interstices des amas de poussières infectieuses, sont en bois dur, toujours maintenus dans un parfait état de propreté.

Les parois et les plafonds, jadis passés à la détrempe, sont aujourd'hui vernis à l'huile, ce qui permet un lavage fréquent, le maintien de la plus complète salubrité et l'éloignement toujours plus accentué des maladies contagieuses.

Dans bon nombre de nos communes, on a un médecin des écoles, chargé de veiller avec soin à ce que toutes les conditions hygiéniques qui intéressent la santé de l'enfant soient observées.

De plus en plus, on comprendra l'utilité de cette institution et le moment viendra où elle sera reconnue indispensable ; toute école aura son instituteur et son médecin.

Par l'institution des *cantines scolaires*, on a remédié à une alimentation défectueuse en hiver ; aujourd'hui presque tous les petits enfants des montagnes, qui ont de longues traites à faire dans la neige pour se rendre à l'école, trouvent à midi une bonne et nourrissante soupe chaude, bien confectionnée, qui atténue les mauvais effets du froid et de l'humidité.

Des chaussures de rechange, chaudes et confortables, les attendent à l'école et les pieds réchauffés permettent d'éviter bien des indispositions.

La gymnastique, toujours mieux comprise, faite le plus souvent au grand air pur plutôt que dans un milieu renfermé où l'air confiné et malsain compromet la santé, contribue à développer les muscles, à élargir les poitrines, à régulariser le fonctionnement des poumons et des organes thoraciques.

Les promenades répétées, exigeant l'effort continu, développent la volonté, contribuent à donner force, endurance, énergie à ceux qui comprennent l'importance de ces exercices physiques.

Tout n'est pas parfait, nous en convenons, dans notre organisation au point de vue de l'éducation physique ; il reste encore beaucoup à faire, il est vrai ; se sera l'œuvre de demain et des sociétés d'hygiène scolaire composées de médecins, de maîtres, de parents, de personnes, en un mot, qui s'intéressent tout particulièrement à la santé, première condition du bien-être de nos enfants. (*A suivre.*)

CHRONIQUE SCOLAIRE

Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse Romande. — Le 26 septembre, s'est réunie à Vernayaz, sous la présidence de M. Bioley, chef du Département de l'instruction, la conférence des directeurs de l'instruction publique des cantons romands. Les objets à traiter étaient les suivants : Glossaire des patois romans ; livrets scolaires, transmission ; publication suisse de tableaux moraux ; rédaction d'un tableau schématique de raccordement de scolarité entre cantons ; demande de subside à l'école ménagère.

Le 3 octobre, les inspecteurs scolaires de la Suisse romande ont eu leur réunion

à leur tour, à Sion. Ils ont entendu un rapport de M. Marius Perrin, adjoint à Lausanne, sur les examens fédéraux de recrues, et pris connaissance des tableaux orthographiques de M. Gobat, de Delémont.

L'*Educateur* publiera les conclusions du travail de M. Perrin.

Association suisse des instituteurs. — L'assemblée des délégués de la Société suisse des instituteurs s'est réunie samedi, à Coire.

M. le docteur Wetterwald (Bâle), président, a ouvert la séance par un long discours, dans lequel il passe en revue les divers incidents de la vie scolaire en Suisse.

M. Fritschi (Zurich), conseiller d'éducation, a présenté le rapport annuel. La Société compte 6000 membres.

L'assemblée a approuvé les thèses de M. le Dr Nabholz (Glaris), sur le service militaire des instituteurs, demandant que ces derniers aient les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres citoyens.

Dimanche, l'assemblée a entendu deux rapports sur l'école complémentaire, de M. le recteur Egli pour les jeunes gens et de Mlle Fopp pour les jeunes filles ; elle a approuvé à l'unanimité leurs thèses. M. Egli a demandé que l'école complémentaire fût obligatoire, puis, concurremment avec Mlle Fopp, que l'on s'attachât davantage à la culture générale qu'à l'éducation purement professionnelle.

VAUD. — Sous le titre de *l'irréligion à l'école*, le *Semeur Vaudois* publie dans son numéro du 24 septembre la lettre suivante que nous ne pouvons passer sous silence :

« A titre de renseignement sur un état d'esprit qui est en train de se former dans le canton, nous publions la lettre ci-dessous :

« On annonce la fondation, dans diverses contrées du pays, de sections de la Libre-Pensée.

Des instituteurs sont ici et là à la tête de ce mouvement et convoquent des assemblées populaires. N'est-il pas permis de se demander si des instituteurs n'ont rien de mieux à faire ?

N'y a-t-il pas assez d'ouvrage utile pour eux sans qu'ils s'occupent à propager, pour le mal de nos contrées des idées voltairiennes qui, heureusement pour notre cher canton, sont loin d'être reçues par la grande majorité des Vaudois ?

Chaque année, l'Etat et les communes s'imposent de lourds sacrifices pour bâtir ou réparer des temples. Ce serait, au dire de ces messieurs aux idées de Voltaire ou de Diderot, de l'argent et des sacrifices faits en pure perte, puisque la religion n'est qu'une folie.

Ils ne se contentent pas de se ravalier au rang des animaux qui périssent, ce qui est leur affaire, mais ont-ils le droit, devant la loi et le gouvernement, de semer ces germes empoisonnés de l'incrédulité et de l'athéisme dans nos écoles ?...

Ont-ils le droit de se servir des heures consacrées par le tableau de leçons à l'histoire biblique à entretenir nos chers enfants de ces idées nouvelles qui bouleversent ces jeunes cœurs ? Nos enfants se demandent avec anxiété qui les trompe : Est-ce leur mère, qui leur a appris, étant tout petits, à faire leur prière, ou le régent qui croit devoir leur affirmer qu'il n'y a pas de Dieu et que tout ce qu'ils ont entendu dès leur enfance ce sont des mensonges et des absurdités, et mille autres insanités semblables.

A mon humble avis, la place de ces Messieurs n'est pas dans une salle d'école où ils peuvent impunément faire un mal incalculable à toute une jeune génération qui est pourtant chère à des parents qui s'efforcent d'élever leurs chers enfants dans la crainte de Dieu et l'amour du prochain. »

Cette lettre pleine d'exagérations demande une réponse ; elle cherche à placer l'ensemble du corps enseignant primaire sous un mauvais jour en portant contre lui de fausses accusations. Nous sommes étonnés de voir le *Semeur Vaudois* se

prêter à telle besogne, Il y a deux parties dans cette lettre : l'une dans laquelle on voudrait enlever à l'instituteur le droit d'être libre-penseur et l'autre par laquelle on reproche aux maîtres de « semer les germes empoisonnés de l'incrédulité et de l'athéisme dans nos écoles » ?... Je ne m'arrêterai pas à la première, mais me permettrai cependant de demander à MM. les Pasteurs qui rédigent le *Semeur* de quel droit ils voudraient violenter la conscience de l'instituteur et l'empêcher de faire partie des sections de la Libre-Pensée, de quel droit ils voudraient imposer leurs croyances à tous les maîtres de l'enseignement primaire ? Et les pasteurs libres-penseurs — nous en connaissons plusieurs — peuvent-ils continuer à prêcher comme bon leur semble ?

Nous avons défendu, ici-même, à plusieurs reprises, l'enseignement religieux ; nous en avons fait ressortir tous les bons côtés et nous avons rigoureusement lutté pour le maintien de cet enseignement libre ; mais nous n'admettons pas que le *Semeur* vienne contester aux membres du corps enseignant le droit de penser librement, de croire ce qu'ils veulent et de ne pas enseigner ce qu'ils ne croient pas.

Quant à la seconde partie de la lettre du *Semeur*, c'est de la pure calomnie ; il est à peine nécessaire de protester. Quand et où des instituteurs ont-ils profité de leur influence en classe pour « affirmer à leurs élèves qu'il n'y a pas de Dieu et que tout ce qu'ils ont entendu dès leur enfance ce sont des mensonges et des absurdités, et mille autres insanités semblables » ? Nous connaissons plusieurs instituteurs libres-penseurs et nous savons de quelle manière ils donnent l'enseignement religieux en attendant qu'une loi nouvelle vienne les en décharger ; ils se contentent de faire dans leur leçons de l'histoire religieuse et des cours de morale.

Si l'auteur de la lettre du *Semeur* possède encore un peu de religion ou un reste de conscience, qu'il précise ses accusations ou qu'il rétracte ses calomnies. En attendant, nous savons qu'un tel article ne peut avoir qu'un seul but : nuire au corps enseignant primaire tout entier.

Et MM. les Pasteurs prétendent affirmer à chaque instant leur sympathie pour les éducateurs de la jeunesse ?

PAUL-E. MAYOR.

† **François Besson.** — Lundi 3 octobre, on a rendu les derniers devoirs à M. François Besson, ancien directeur de l'École de discipline de Chailly. Le défunt était très connu à Lausanne et dans une bonne partie du canton. Breveté en 1839, il avait appartenu longtemps au corps enseignant primaire. Sa verveur faisait l'admiration de chacun. En dépit de ses quatre-vingt-deux ans, M. Besson continuait d'être d'une vie et d'une activité étonnantes, s'occupant à instruire ceux des détenus du Pénitencier — des Italiens essentiellement — qui demandent à apprendre à lire et à écrire. M. E. Freymond a adressé en termes émus le dernier adieu au collègue disparu.

JURA BERNOIS. — L'assemblée annuelle de la société des maîtres abstinents du Jura bernois a eu lieu le 24 septembre à Tramelan. La section se développe régulièrement et compte actuellement 37 membres actifs et auxiliaires. Elle a obtenu de la Direction de l'Intérieur un subside de 100 fr. qui lui a permis d'organiser une quinzaine de conférences scolaires et de faire l'acquisition de divers ouvrages et tableaux pour la bibliothèque circulante.

L'assemblée a entendu deux rapports bien pensés et fort intéressants : *L'influence de l'alcool sur les facultés intellectuelles*, par M. Marc Houriet, inst. à Tramelan et *Les joies et les espérances de notre œuvre auprès de l'enfance*, par Mlle Zettler, maîtresse secondaire à Bienne.

MM. Heymann, Fridelance et Riat ont été désignés pour entrer en relations avec la commission jurassienne chargée d'étudier l'introduction de l'enseignement anti-alcoolique à l'école.

La prochaine réunion des maîtres abstinents aura lieu à Porrentruy.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

La respiration.

Mouvements respiratoires. Ce qui se passe à l'intérieur de notre corps. Composition de l'air. Asphyxie. Appareil respiratoire. Respiration cutanée.

Sans nous en apercevoir, 15 à 18 fois par minute, nous respirons. Qu'est-ce que respirer ? — C'est aspirer de l'air, puis le chasser au dehors. Que se passe-t-il pendant la respiration ? — La respiration comprend 2 mouvements : les côtes se soulèvent, la poitrine s'élargit, l'abdomen se gonfle et vient en avant, l'air s'introduit par le nez et la trachée artère dans les poumons, c'est *l'inspiration* ; puis, le contraire, affaissement des côtes, la poitrine retombe, l'abdomen s'aplatit et l'air ressort, c'est *l'expiration*.

Pourquoi l'air entre-t-il dans nos poumons, quel rôle doit-il jouer dans notre corps ?

Remarquons ce qui se passe autour de nous. Comment obtient-on du feu, de la chaleur ? — En brûlant du bois, du gaz ou autres matières inflammables, en provoquant une combustion.

Prenez un bout de bougie, allumez-le et placez-le sous un verre renversé. Brûle-t-elle ? — Oui, combien de temps ? — Pourquoi s'éteint-elle ? — C'est qu'elle a besoin pour brûler d'un des éléments de l'air : *de l'oxygène*.

Avez-vous déjà aidé votre maman en allumant le feu du potager ? — Savez-vous l'allumer ? — Il flambe, fermez vite la petite porte. Que fait le feu ? — Il se ralentit, s'éteint presque. — Rouvrez la petite porte. Il se ranime et bientôt pétille joyeusement. Que lui manquait-il ? — De l'air.

L'air, surtout l'oxygène de l'air, est *nécessaire à la combustion*. — Notre corps a de la chaleur, il s'y produit par conséquent une combustion et cela comment ? — Par l'air qui y pénètre.

L'oxygène qui entre dans notre corps y brûle les aliments, comme il brûle le bois dans le poêle. Mais les aliments sont entrés dans le sang et l'air ne va pas bien loin puisqu'il s'arrête dans la poitrine. Comment peut-il brûler ce qui est dans le sang ?

Le sang va partout, circule dans toutes les parties de notre corps. Il va donc dans les poumons, et même on sait que tout le sang du corps y passe en une demi-minute. Les globules du sang, à leur passage dans les poumons, s'emparent de l'oxygène et l'emportent dans tout le corps.

Il est ainsi distribué à tous nos organes et cette consommation d'oxygène amène, par la combustion, la formation d'un nouveau gaz : *l'acide carbonique*. Le sang changé, vicié, est ramené par les veines au cœur, qui l'envoie aux poumons où il se renouvelle en se mélangeant de nouveau à l'oxygène introduit par l'inspiration.

L'air inspiré est formé d'oxygène et d'*azote*, mais l'oxygène, quoiqu'en moins grande quantité, est l'élément de vie. — En étudiant son rôle dans notre corps, nous avons vu qu'à l'expiration une partie de l'oxygène est remplacé par de l'acide carbonique.

L'air qu'une personne expire est donc vicié ; que doit être, au bout d'un certain temps, celui d'un local fermé et rempli de monde, après une conférence, un concert ou simplement quelques leçons ? — Comprenez-vous l'importance qu'il y a d'aérer les salles, les chambres, tous les endroits où nous sommes obligés de nous tenir, afin de procurer à nos poumons l'air pur dont ils ont besoin ?

L'acide carbonique est un gaz malsain, comme celui que dégage un calorifère

dont le tirage n'est pas suffisant, comme le gaz d'éclairage ou de fermentation. Respirés en grande quantité, ces gaz provoquent *l'asphyxie*. L'asphyxie est une mort apparente qu'il est dangereux de laisser se prolonger, mais par quels moyens peut-on ramener la vie ?

La première chose à faire, c'est d'éloigner la personne malade du lieu où se dégagent les vapeurs malsaines ; il faudra ensuite lui faire respirer du vinaigre, lui frictionner les membres avec une flanelle sèche ou avec de l'eau de vie ou de l'eau de Cologne ; si cela ne suffit pas, il faut donner au bras un mouvement de va-et-vient afin d'obliger les mouvements respiratoires à se faire de nouveau.

La respiration consiste donc en un échange des gaz de l'intérieur de notre corps avec ceux du milieu extérieur. Elle se fait par le moyen de *l'appareil respiratoire*. Celui-ci comprend les fosses nasales, le larynx, un tube appelé trachée artère et les deux poumons. Ces organes sont tapissés à l'intérieur par une membrane appelée muqueuse dont l'inflammation produit le rhume ou la bronchite.

A la surface de cette muqueuse se trouvent des cils vibratiles, toujours en mouvement, destinés à empêcher les poussières de pénétrer dans les voies respiratoires.

Si l'appareil respiratoire est l'agent principal pour l'échange de l'air nécessaire à nos poumons, la peau, dans une petite mesure, a les mêmes fonctions. C'est ce qu'on appelle *la respiration cutanée*. Pour faciliter celle-ci, il faut, par une grande propreté de la peau, empêcher les pores de se fermer. CL. D.

LANGUE FRANÇAISE

De l'explication des mots dans les leçons de lecture.

L'*Educateur* a traité tout au long, en 1901 et 1902, la question de l'étude des mots à l'école. Aussi ne voulons-nous pas revenir là-dessus. Mais il nous paraît que l'on est quelquefois embarrassé dans les leçons de langue sur la façon d'expliquer les mots et d'en faire retenir la signification aux élèves. Certains maîtres expliquent trop, d'autres trop peu. Les premiers consacrent un temps précieux à faire définir des termes bien connus, que l'enfant emploie sans difficulté ; ces définitions ont généralement pour effet de rendre obscur ce qui est clair, puisque l'on ne peut se servir pour définir que d'expressions nécessairement moins simples que le mot expliqué. Il faut éviter de demander aux élèves la signification de ce que tout le monde sait. Rien n'est d'ailleurs plus difficile que de démontrer l'évidence ; il n'y a qu'à feuilleter un dictionnaire pour s'en convaincre. Et dans bien des cas ces définitions n'en sont pas ou ne répondent pas aux conditions de la logique. Quand un enfant a répondu que la lune est un astre, que le char est un véhicule, que l'ardoise est un objet d'école, nous ne sommes pas exactement renseignés sur l'idée qu'il se fait de ces choses. Et si l'on voulait une définition irréprochable il y faudrait une science ou une maturité d'esprit que l'enfant n'a pas. N'expliquons donc et surtout ne faisons pas expliquer les mots faciles, ceux que l'enfant emploie sans peine et avec connaissance de cause.

Il y a une deuxième catégorie de mots et de tournures de langage qui sont pour l'enfant comme enveloppés d'une légère brume ; la lecture du contexte ou la conversation lui permettent d'en découvrir à peu près le sens ; mais il ne saurait en faire un usage régulier et intelligent. Que doit faire le maître d'école quand il rencontre de telles expressions ? Les considérer comme suffisamment connues et

passer outre serait risquer de ne jamais dissiper cette demi-obscurité qui les entoure, car l'élève se gardera bien de se servir de mots qui ne lui sont pas familiers ; et s'il le fait, il s'expose à les employer à faux. Mais comment s'y prendre pour que les explications du maître portent des fruits ; autrement dit, comment réussira-t-on à faire passer ces expressions de deuxième catégorie dans la première ? En expliquant par une bonne et claire définition ces mots et ces tournures peu familières, on parvient sans doute à y jeter quelque lumière ; mais est-ce suffisant pour que l'élève utilise bientôt à son profit ces nouvelles connaissances ? L'expérience dit que non. La définition seule ne sert qu'à préciser l'emploi et la valeur des mots dans tel ou tel cas ; mais pour amener le lecteur à faire usage des expressions qu'il rencontre dans ses lectures, il faut de l'exercice, c'est-à-dire des occasions fréquentes d'entendre parler et d'exprimer ses pensées dans le langage du livre, un peu différent du langage ordinaire. L'effort du maître de langue doit justement rendre l'élève capable non seulement de comprendre ce qu'il lit et ce qu'il entend, mais encore lui faire acquérir des idées et des mots nouveaux qu'il mette lui-même en œuvre. Et, pour en revenir à notre sujet, il ne suffit pas, dans les leçons de lecture, d'expliquer, d'interpréter, il faut surtout exercer l'élève à parler et à écrire, en faisant usage des expressions nouvellement acquises.

Enfin, il est une troisième catégorie de mots et d'expressions que, dans la conversation ou dans la lecture, l'élève ne comprend pas sans une explication complète ; tels sont les termes techniques, les mots peu usités, les tournures particulières de langage auxquelles l'enfant n'est pas habitué. Ici, il ne convient ni de laisser l'esprit s'égarer dans des suppositions peu plausibles, ni de se borner à de vagues commentaires qui jettent un faux jour sur l'idée de l'écrivain ou de l'orateur. L'explication des auteurs dans les études classiques doit être remplacée à l'école primaire par une étude sérieuse de textes choisis, et l'attention doit se porter plus particulièrement sur les tournures de langage et les termes peu connus.

Le sens exact des mots s'acquiert ainsi par un contrôle fréquent de leur valeur dans la lecture et la rédaction. Le dictionnaire doit être souvent consulté pour vérifier une définition, l'emploi ou le choix d'un mot. A cet égard, le grand Littré demeure supérieur à tout autre ; mais nous devons aussi signaler aux instituteurs le bel ouvrage de Hatzfeld et Darmesteter, plus facile à consulter et très soigneusement documenté. Au dire des connaisseurs, c'est le meilleur dictionnaire de langue française que nous possédions actuellement.

L'étude du fragment suivant est faite selon les prescriptions que nous venons d'énumérer et au seul point de vue de l'explication des mots.

U. B.

Il ne faut pas les choses toutes faites à l'enfant ; il lui faut les matériaux pour les produire lui-même. L'imagination ne se développe pas autant par ce qui est fait, que par ce qu'elle crée. Et le caractère demande pour se fortifier, l'activité plutôt que la contemplation.

B^{NE} DE MARONHOLTZ.

LECTURE

Degré intermédiaire.

Le Jorat¹.

Le Jorat est une espèce de renflement montagneux qui comble l'intervalle entre le Jura et les Alpes, dans la direction du lac Léman. Il n'a point les profonds escarpements des Alpes. Coupé d'une foule de petits vallons, il ne présente pas non plus les grandes vallées longitudinales du Jura ; et, malgré ses dépressions nombreuses, qui d'ailleurs sont peu marquées, il conserve, dans sa construction intérieure, plutôt l'aspect d'une plaine que celui d'une véritable chaîne de montagnes.

Dans son humble allure, il a cependant des mouvements très variés. Ses pentes descendent souvent avec promptitude et d'un air gaillard ; le soleil s'y réfléchit sur les rochers, sur les eaux ; mais, ailleurs, le Jorat se montre froid et renfermé. Ses formes, peu saillantes et arrondies, ont quelque chose de doux et d'un peu humble ; mais le sapin vient leur faire prendre une teinte glacée. De grands bois sombres couronnent toutes les collines, et semblent se promener de l'une à l'autre, comme pour rappeler que le sol leur appartient.

I. MOTS ET EXPRESSIONS DE PREMIÈRE CATÉGORIE. (L'enfant les connaît très bien ; il s'en sert sans le moindre effort pour exprimer sa pensée et l'orthographe ne lui en laisse aucun doute.)

Les PRONOMS personnels : *il, se, s', leur*. Le conjonctif *qui*. Tous les DÉTERMINATIFS. Les CONJONCTIONS *et, mais*. Les ADVERBES OU EXPRESSIONS ADVERBIALES : *ne point, ne pas, non plus, peu, souvent, ailleurs, très*.

Toutes les PRÉPOSITIONS.

La plupart des QUALIFICATIFS : *montagneux, profond, petit, grand, nombreux, froid, arrondi, doux, glacé, sombre*.

Les NOMS suivants : *direction, lac, foule, vallon, vallée, construction, chaîne de montagnes, pente, soleil, rocher, les eaux, quelque chose, sapin, bois, colline, sol*.

II. MOTS ET EXPRESSIONS DE DEUXIÈME CATÉGORIE. (L'enfant les reconnaît sans difficulté à première lecture, mais il ne saurait en tirer parti dans une conversation et parfois l'orthographe l'embarrasserait. Le maître les explique et habitue l'enfant à les employer avec le sens qu'ils ont dans la phrase lue ; il les fait épeler et écrire pour en enseigner l'orthographe.)

NOMS : une *espèce de renflement*, comme un gonflement (du sol) ; *renfler* signifie augmenter de volume ; le renflement est l'état de ce qui est renflé. Le renflement d'une tige, d'un tube ;

l'intervalle, la distance, l'espace entre... ; proprement, l'espace entre deux palissades : *vallus*, pieu ;

les *escarpements*, les pentes raides. L'escarpement d'un rocher ;

dépression, abaissement de niveau produit par une pression de haut en bas. La dépression d'un plancher, du sol ;

l'aspect, syn. la vue ; proprement, l'action de se présenter aux yeux ; ici, la manière dont la plaine se présente à la vue. L'aspect d'un homme, d'une contrée ;

allure, manière d'aller, de se comporter ; ici le mot est pris dans un sens figuré, comme si le Jorat avait des mouvements représentés par les ondulations du terrain. Tout cet alinéa est écrit dans le style figuré ;

promptitude, rapidité. La promptitude d'un mouvement, d'une réponse. Radical du mot : *prompt*.

QUALIFICATIFS : *longitudinal*, qui suit la direction des chaînes de montagne. Route, vallée longitudinale ; rad. : long.

¹ Page 89 du livre de lecture à l'usage des écoles primaires ; degré intermédiaire, par L. Dupraz et E. Bonjour. Lausanne, Lucien Vincent, éditeur. Prix : 1 fr. 10.

intérieur, qui est dans l'espace compris entre les limites d'un corps. Une cour intérieure, l'intérieur d'une maison, d'une pièce ;

humble, proprement, volontairement abaissé (de *humus*, terre). Ici, *humble allure* signifie : relief peu accentué ; terrain peu accidenté ;

froid et *renfermé*, appliquées au Jorat, ces épithètes prises au sens figuré signifient : sombre, peu riant, contenu dans un espace limité ;

saillant, qui s'avance au dehors. Un rocher saillant ;

doux, peu accentué, sans arêtes. Une douce pente ;

VERBE : *se réfléchir*, se répéter. Les étoiles se réfléchissent dans le lac. Son visage se réfléchissait dans la glace.

MOTS ET EXPRESSIONS DE TROISIÈME CATÉGORIE. (L'enfant les ignore totalement et n'a aucune idée de leur emploi et de leur orthographe.)

Le fragment que nous analysons n'en offre proprement pas, mais beaucoup d'expressions expliquées ci-dessus sont employées au sens figuré, ce qui ne laisse pas d'embarrasser et même de déconcerter le jeune lecteur. Nous reprenons donc ces expressions dans un exercice spécial pour habituer l'oreille de l'élève à les entendre et son esprit à en saisir la portée.

Exercices de vocabulaire.

Indiquer un autre renflement montagneux que le Jorat (Le Vully). — Un sommet escarpé, (La dent de Jaman). — Une vallée longitudinale du Jura (La Vallée de Joux). — Une dépression du Jorat (Le Vallon du Flon). — Une pente raide du Jorat (Les coteaux de Chexbres et de St-Saphorin). — Une région couronnée de sapins (Le Chalet à Gobet).

Exercices de rédaction.

Après l'étude précédente, rédigez une description sommaire du Jorat en observant le plan suivant :

Situation. — Caractère général. — Comparaison avec le Jura et les Alpes. — Relief et aspect. U. B.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes sur les mesures de capacité.

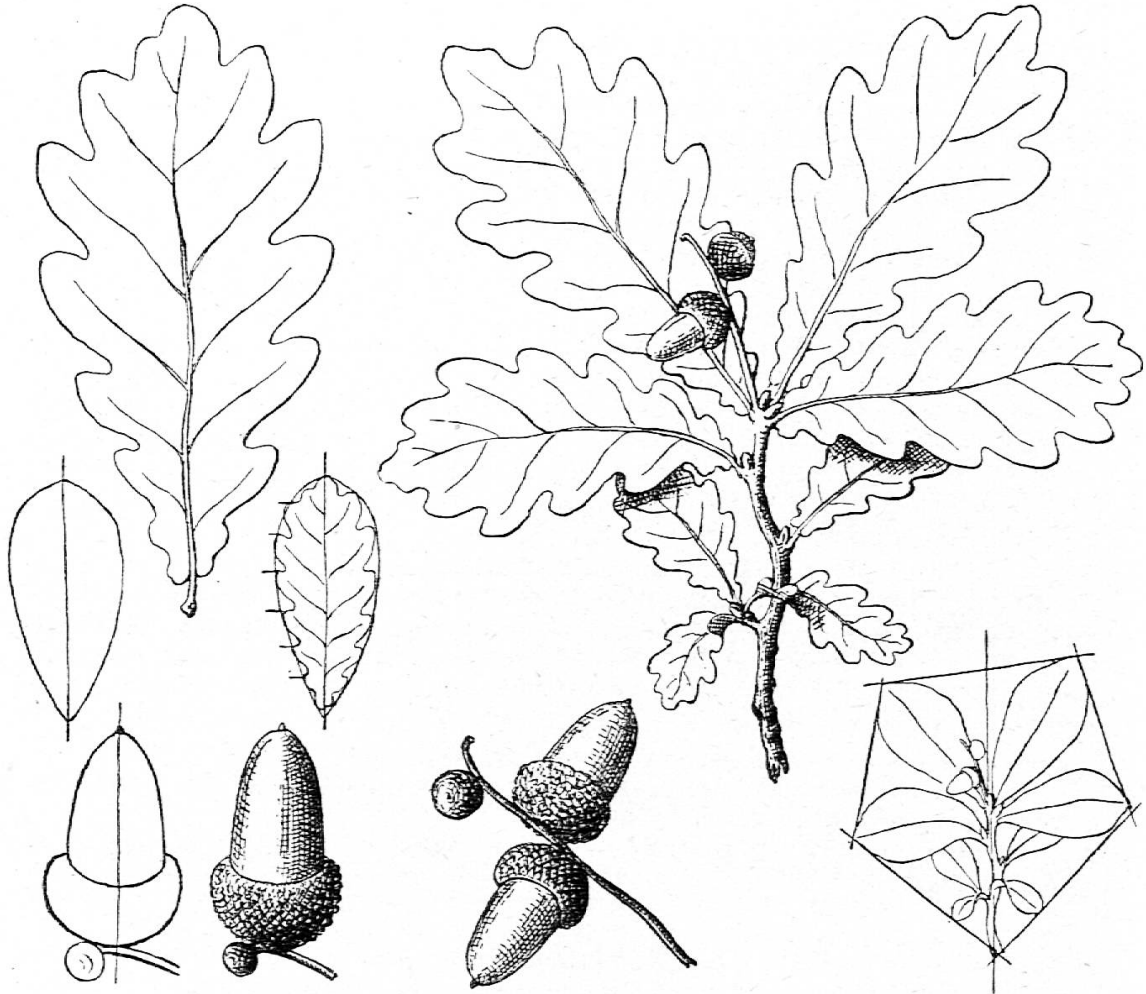
1. Le l. de cognac coûte 3 fr. 50. Quel est le prix d'une bouteille de 6 dl. ?
2. Le l. de sirop vaut 1 fr. 65. Quelle sera la valeur d'une bonbonne de 3 dal. ?
3. Un tonneau contenait 4 hl. de vin. On a pris 147 l. Combien en reste-t-il ?
4. Que valent 246 l. de bière à 35 fr. l'hl. ?
5. Un fût contient 57 l. d'eau-de-vie. On en remplit 60 bouteilles de 75 cl. Combien restera-t-il ?
6. Le l. de cassis coûte 2 fr. 40. Quel est le prix de 3 dl. ?
7. Une fontaine débite 25 l. par minute. Combien d'hl. par heure ?
8. Une vache donne 12,8 l. de lait par jour, Combien donnera-t-elle de dal. en 5 mois (30 j.) ?
(A suivre).

F. MEYER.

DESSIN

Nous sommes heureux de pouvoir continuer la série des planches que notre dévoué et fidèle collaborateur, M. Alexis Reymond, instituteur à Morges, a composées et dessinées pour nos lecteurs. Il y joindra prochainement quelques conseils et directions à l'usage des collègues qui utilisent ces modèles dans leurs leçons de dessin. En attendant, nous rappelons l'article déjà très suggestif du même auteur sur *l'étude des feuilles*, publié dans le n° 23, page 365.

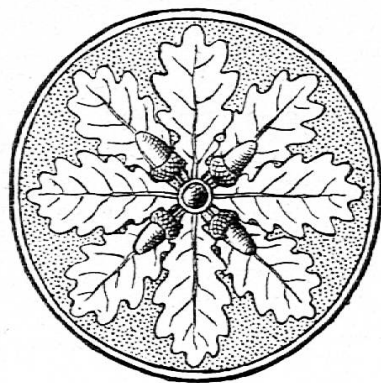
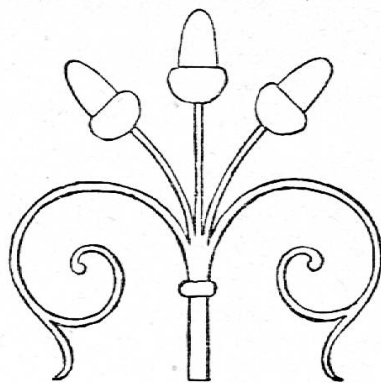
Chêne.



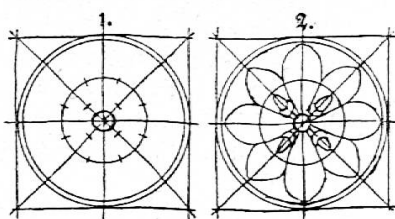
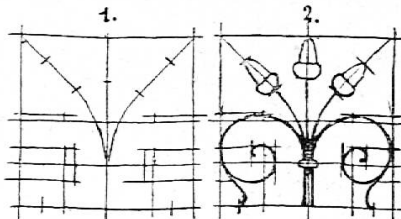
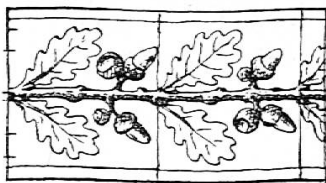
Gland en bois tourné.

Motif en fer forgé.

Rosace.



Bordure



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

GINGINS. — Le poste de pasteur de cette paroisse est au concours.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le 11 octobre, à 6 heures du soir.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 30 septembre, le Conseil d'Etat a nommé au poste de pasteur de pasteur de la paroisse de Champagne-Bonvillars, M. Paul Steiner, actuellement pasteur à Auboune.

RÉGENTES: Mlles Péclard, Gabrielle, à Ollon; Gagnière, Régine, à Vuchereins; Dagon, Jeanne, à Ballaigues; Isoz, Sophie, à Gingins; Chevalley, Eva, à Granges-Neuve (Puidoux); Chevalley, Jeanne, à Lausanne; Prior, Elisabeth, à Lausanne.

BUREAU DES FOURNITURES SCOLAIRES

Un concours est ouvert pour la livraison du matériel scolaire aux Ecoles publiques primaires du canton de Vaud, **pendant les années scolaires 1905-1906 et 1906-1907**, savoir :

| | | |
|----------------------------|--------|-------------------------|
| Cahiers nos 1 | 30000 | environ, prix du mille. |
| » 2 | 25000 | » » |
| » 3 | 100000 | » » |
| » 4 | 180000 | » » |
| » 5 | 37000 | » » |
| » 6 | 16000 | » » |
| » 7 | 14000 | » » |
| Albums nos 1 | 45000 | » » |
| » 2 | 9000 | » » |
| Plumes (grosses) | 8000 | » prix de la grosse. |
| Porte-plumes | 11000 | » prix du mille. |
| Crayons ordinaires | 70000 | » » |
| Gommes (morceaux) | 25000 | » » |
| Ardoises | 8000 | » » |
| Crayons d'ardoise | 70000 | » » |
| Règles carrées | 4500 | » » |
| Encriers unis | 5800 | » » |
| Encre noire (litres) | 4500 | » » |
| Encre rouge (litres) | 100 | » » |
| Boîtes d'école avec règles | 5200 | environ, prix du mille. |
| Porte-crayons ou allonges | 6000 | » » |

Les quantités de matériel indiquées sont **approximatives** et prévues pour une année.

Les conditions de soumission sont envoyées aux personnes qui les demandent.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au **Bureau des fournitures.**

Les soumissions, sur papier timbré, avec enveloppes fermées, portant la suscription: « Soumission pour fournitures scolaires », seront adressées avant le 25 octobre 1904, à 4 heures du soir, au Département de l'Instruction publique, bureau des fournitures scolaires.

Elles seront ouvertes en séance publique, aux dits jour et heure, au bureau des fournitures scolaires.

Le Chef du Département, CAM. DECOPPET.



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



Institut pour **B**ègues

Directrice: M^{lle} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.
Téléphone 3470.

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

La Fabrique suisse d' **Appareils de Gymnastique**

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

*Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan
1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896*

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,
H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

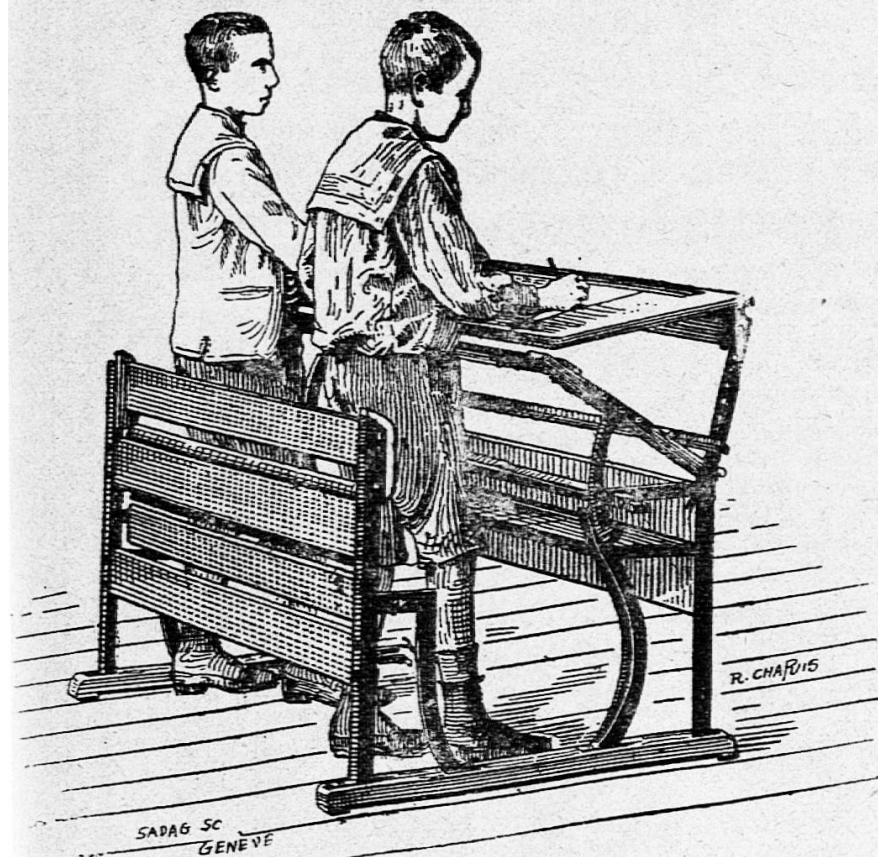
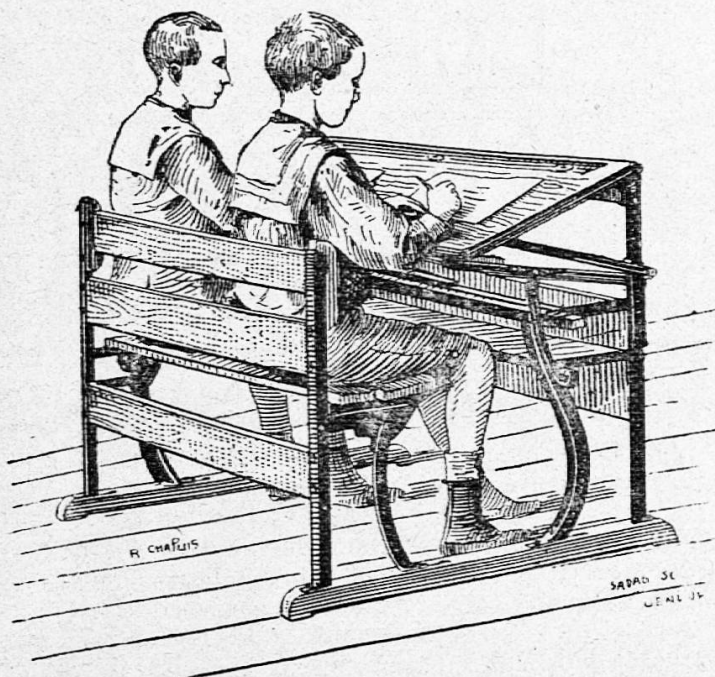
PUPIETRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette: 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



LORELEY

PUPITRE A MUSIQUE

Nouveauté insurpassable.

Élégant et Léger.

Stable et Solide.

Entièrement nickelé.

Ce nouveau pupitre est un article de premier ordre sous tous les rapports.

Sans compter les qualités ci-dessus énumérées, toutes véridiques, ce pupitre, dans toutes ses parties, est fabriqué avec le plus grand soin. Sa grande élégance permet de le placer au salon aussi bien que dans la salle d'étude. Très portatif comme le montre le dessin, il se monte et démonte avec facilité en quelques mouvements et prend au besoin très peu de place.

Il est donc des plus pratiques pour les personnes en voyage et surtout pour



Toutes les Sociétés.

Petites et grandes personnes peuvent l'utiliser, en position assise ou debout; sa plus grande hauteur atteint 1^m77, la plus petite 1^m10. La construction, très simple, ne le rend que plus solide. Le nouveau système adopté pour la vis de serrage (anneau en acier) est presque indestructible. Au moyen de 2 crans, le pupitre même peut prendre 2 positions selon la hauteur de la partie ou du cahier de musique.

Malgré tous ces avantages, nous offrons ce pupitre à un prix excessivement modique, cela dans le seul but de le faire connaître et remplir une grande lacune puisque rien n'existait dans ce genre jusqu'à ce jour.

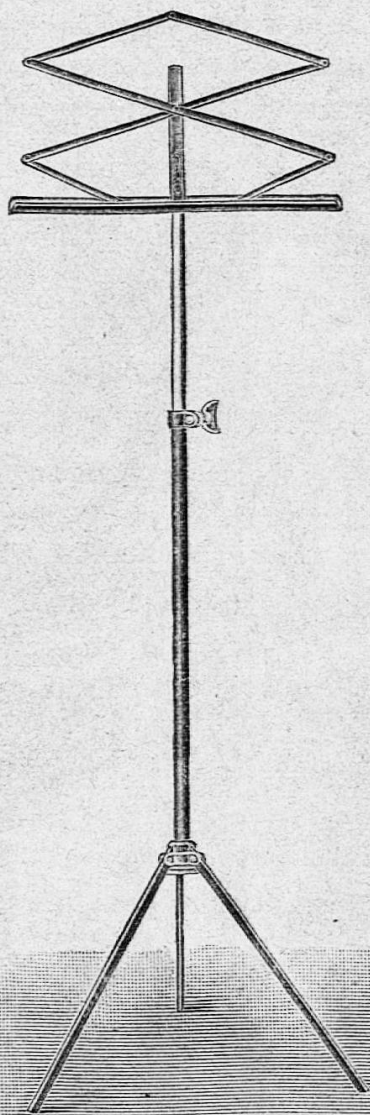
PRIX NETS

Pour 1 pièce, avec bougeoir Fr. 8,—
A partir de 12 pièces, grand rabais.

Pincés en métal bronzé
pour fixer la feuille de musique, la pièce
fr. 0,15; la douzaine fr. 1,50.

En vente chez

FÆTISCH FRÈRES, Magasin de Musique général, Lausanne



Hauteur, 1^m77.

Poids, environ 1150 gr.

Gewicht ca. 1150 gr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^{me} ANNÉE — N^o 42.



LAUSANNE — 15 octobre 1904.

L'ÉDUCATEUR

(·ÉDUCATEUR·ET·ÉCOLE·RÉUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



MATÉRIEL SCOLAIRE

KAISER & C^o, BERNE

Collection de Vues suisses
pour l'enseignement de la géographie.

1^{er} prix à l'Exposition internationale de géographie,
Berne 1891.

Edité par KAISER & Co, BERNE

Dimension des tableaux-vues 60×80 cm.

exécutés en 18-22, couleurs à l'huile, sur pierre, d'après des
tableaux originaux.

Prix réduits pour écoles :

| | La série de 6 tableaux. | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|----------|
| Non montés | Fr. 3.—, N ^o 1-6 ou 7-12 | Fr. 15.— |
| Montés sur carton avec œillets | » 3.80, » » » | » 19.80 |
| Avec cadre en bois brun ordinaire | » 6.50, » » » | » 36.— |

Série I.

1. Massif de l'Eiger, du Moine et de la Jungfrau.
2. La vallée de Lauterbrunnen et le Staubbach.
3. Lac Léman, Montreux, Château de Chillon et la Dent du Midi.
4. Lac des IV cantons, Rutli, Chapelle de Tell, Urirotstock.
5. Berne et la vallée de l'Aar, les Alpes bernoises.
6. Glacier du Rhône, Route de la Furka.

Série II.

7. Zurich, le lac et les Alpes.
8. Chute du Rhin.
9. Lugano et le San Salvatore.
10. Via Mala.
11. Genève et le Salève.
12. St-Moritz, Engadine.

Avec chaque tableau un texte gratis.

Les 12 textes en allemand ensemble, 1 vol., fr. 1.—.

Les textes en français

n'existent que pour les tableaux 1-6 (par le prof. *Viret*, de Lausanne).

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Nouveautés :

- Les Penseurs de la Grèce.** Histoire de la Philosophie antique, par Th. GOMPERZ. Ouvrage traduit de la 2^{me} édition allemande, par *Aug. Reymond*, professeur, et précédé d'une préface de M. *A. Croiset*, de l'Institut. Un vol. grand in-8^o de xvi-544 pages. 10 fr. —
- En Corée,** par M^{me} C. VAUTIER ET H. FRANDIN Avec illustrations. 3 fr. 50
- Les Iles de la Manche,** par HENRI BOLAND. Ouvrage illustré de 36 gravures et d'une carte. 4 fr. —
- Dans les montagnes.** Ça et là dans les Alpes, par JOHN TYNDALL. 2 fr. —
- Le héros des Alpes.** Au Grand-Saint-Bernard. Drames et poésies alpestres, par le Chanoine JULES GROSS. 3 fr. 50
- En lisant Nietzsche,** par EMILE FAGUET. 3 fr. 50
- Booker T. Washington.** L'autobiographie d'un nègre. Traduit de l'anglais, avec une introduction et des notes par *O. Guerlac*. 3 fr. 50
- La société française du XVII^{me} siècle.** Lectures extraites des mémoires et des correspondances, par PAUL BONNEFON. 3 fr. —

Pages choisies des auteurs contemporains :

- René Bazin** (D. METTERLÉ). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Paul Bourget** (G. TOUDOUZE). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Jules Claretie** (BONNEMAIN). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Anatole France** (G. LANSON). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Edmond et Jules de Goncourt** (G. TOUDOUZE). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Pierre Loti** (BONNEMAIN). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Hector Malot** (G. MEUNIER). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —



J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Nouveau! Pratique! Bon Marché!

est la

Collection de Matériaux

60 numéros renfermés dans des tubes du meilleur verre, $100/20$ mm, le tout dans une boîte en bois $26/60$ cm.

LISTE DES OBJETS :

1. Bois de Ték. — 2. Acajou. — 3. Ebène. — 4. Liège. — 5. Bambou. — 6. Pin rouge. — 7. Bois rouge (bois du Brésil). — 8. Bois jaune. — 9. Bois de Campêche. — 10. Bois de Santal. — 11. Gomme brute (Amérique). — 12. Gomme brute (Afrique). — 13. Guttapercha. — 14. Coton brut. — 15. Yute. — 16. Chanvre de Manille. — 17. Chanvre de la Nouvelle Zélande. — 18. Chanvre de Sisal. — 19. Coir (Beurre de coca). — 20. Cocon de soie. — 21. Soie (grège ital.). — 22. Soie (grège jap.). — 23. Soie (grège chin.). — 24. Mousse de renne. — 25. Corail. — 26. Salpêtre du Chili. — 27. Guano. — 28. Arachides. — 29. Houblons. — 30. Maïs (Amérique). — 31. Maïs (Italie). — 32. Riz en paille. — 33. Millet. — 34. Lentilles. — 35. Sago. — 36. Grains de cacao. — 37. Grains de cacao torréfié. — 38. Fèves de café en parches. — 39. Café assorti. — 40. Thé noir. — 41. Thé vert. — 42. Thé maté. — 43. Sucre de canne. — 44. Olives. — 45. Dattes. — 46. Poivre (blanc et gris). — 47. Paprica. — 48. Poivre (Cayenne). — 49. Vanille ($1/2$ gousse). — 50. Gingembre. — 51. Manne. — 52. Encens. — 53. Myrrhe. — 54. Baume. — 55. Gomme arabique. — 56. Cinchonas. — 57. Noix de Kola. — 58. Opium. — 59. Indigo. — 60. Cochenille.

Prix : 18 fr. — Adresser les demandes au Dr H. Zahler, Eigerweg 7, Berne.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

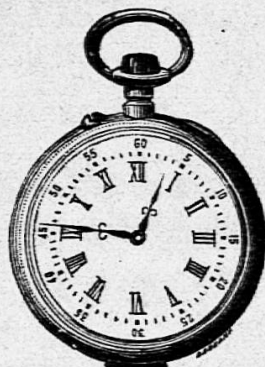
DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE



CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.